ÉNERGIES

Le réseau de chaleur va (enfin) sortir de terre

ROYE Les études avaient débuté en 2013. C'est le lundi 13 septembre que la FDE 80 va lancer les travaux. Il s'agit de son deuxième réseau de chaleur implanté dans le département.

À SAVOIR

- **Coût de l'opération :** 3,792 M €
- **Total des subventions :** fond chaleur (ADEME) 1 230 643 € ; FEDER (Région / Europe) 1 068 467 €
- **Reste à charge pour la FDE 80 :** 1 492 890 €
- **Énergie produite :** 4 128 MWh utiles/an, soit l'énergie consommée par 410 logements
- **1 858 tonnes de bois** par an, livrées par trois camions semaine l'hiver et un l'été (aucun les week-ends)
- **72 heures d'autonomie** du silo
- **emplois créés** pour le fonction-ent du réseau

ANNE KANAAN

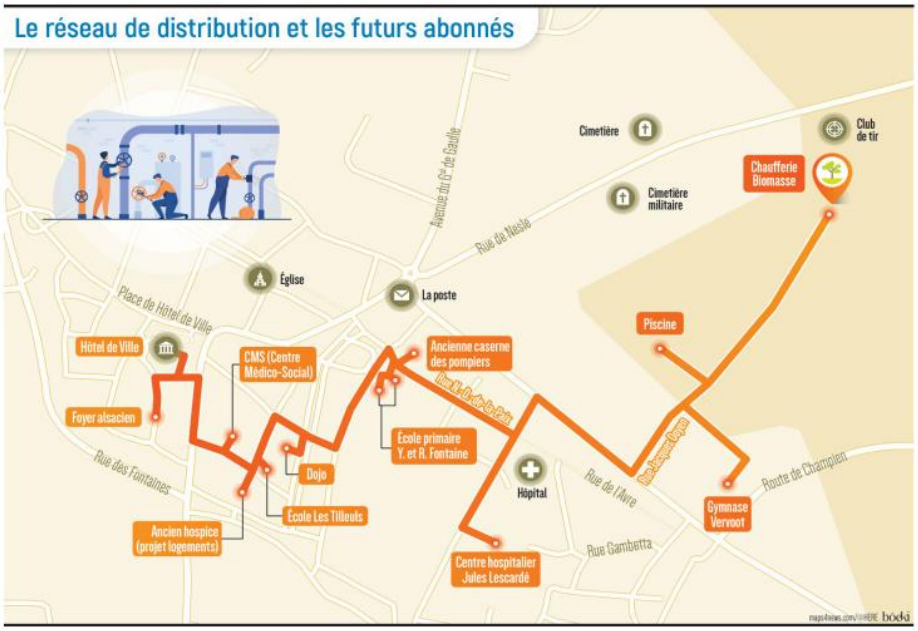

Il va voir le jour à proximité du stand de tir de Roye, derrière le centre de secours, et c'est un projet très attendu. Car c'est il y a près de dix ans que la genèse du futur réseau de chaleur de Roye a commencé à se dessiner.

« *Le conseil général de la Somme, en 2012, a mené cinq études sur des communes où ils possédaient des collèges, dont Roye. En mars 2013, il y a donc eu un transfert de compétence vers la FDE80* (ndlr : Fédération Départementale d'Énergie) *et en 2015, nous avons remis une étude auprès des futurs abonnés* (ndlr : potentiels) *royens. À l'époque, il s'agissait d'un réseau qui viendrait alimenter toutes les parties de la ville* », détaille Agnès Lenne, chargée de mission réseaux de chaleur et énergies renouvelables à la FDE 80 lors d'une réunion publique qui s'est tenu le 2 septembre.

DU BOIS ET DU GAZ EN SECOURS

Mais l'idée a été revue à la baisse. « *Il a fallu ensuite rencontrer les différents partenaires, consolider le projet, puis est venu le report du projet de la partie nord de la ville pour différentes raisons… Tout cela nous a amenés à signer le marché en juillet 2017 pour, aujourd'hui, pouvoir enfin démarrer les travaux* », poursuit-elle.

Une bouffée d'air frais donc pour les élus royens, la FDE 80 et les différents acteurs amenés à intervenir sur le réseau. La date du début de chantier est fixée au 13 septembre, la mise en service à l'automne 2022. La première pierre sera quant à elle posé le 9 septembre prochain. Un réseau qui représente aussi le deuxième de ce type implanté dans la Somme par la FDE 80 (ndlr : après celui de Corbie) et le premier en Haute Somme.

Le réseau est certes moins important que prévu, ce que déplorent certains élus dont le maire Pascal Delnef, rejoint sur ce point par les membres de l'opposition royenne. Mais il viendra tout de même donner un nouveau visage à la distribution de chaleur dans la cité gastronomique.

Quatre abonnés, avec douze postes de livraisons, vont pouvoir bénéficier de l'énergie transportée dans le réseau (voir infographie). « *La chaufferie comportera un équipement bois de 1 200 KW et une chaudière gaz de 3 500 KW. Il y a toujours deux énergies sur ce genre d'installation car il faut pouvoir garantir ce service public quoiqu'il advienne. On a toujours une énergie de secours et d'appoint (le gaz) qui au cours de l'hiver, pour des variables techniques, est alors dans la capacité de pouvoir couvrir 100 % des besoins* », explique Dominique Plumail, directeur du cabinet d'étude Ceden, assistant de la maîtrise d'ouvrage.

> *« Le principe est d'offrir un débouché aux résidus de la filière forêt bois régionale, aucunement de couper des arbres »*
> **Agnès Lenne, chargée de mission à la FDE 80**

Et de poursuivre : « *Si à Roye les besoins établis sont de 3500 KW, on sait cependant qu'avec 1 200 KW de bois, on va pouvoir les couvrir à 87 % car il ne fait pas toujours très froid* ». Des besoins qui proviennent essentiellement d'un gros consommateur, l'hôpital, à hauteur de 53 % de l'énergie produite, puis de la Ville à 41 %.

De son côté, la biomasse sera picarde. La totalité du bois (rémanents forestiers et bocagers, déchets de l'industrie du bois…) viendra d'un rayon de 100 kms, dont 80 % de 50 kms. « *Le principe étant d'offrir un débouché aux résidus de la filière forêt bois régionale, aucunement de couper des arbres pour les mettre dans la chaufferie* », conclut Agnès Lenne.

La FDE 80 étudie d'autres projets en Haute Somme, notamment à Rosières-en-Santerre, pour lequel le recours à différentes énergies est en discussions.

Le raccordement des particuliers ? "C'est un objectif"

Un point est regretté par la grande majorité des élus royens : aucun particulier ne sera pour l'heure raccordé au réseau. « *C'est un petit réseau, mais qui peut évoluer. Le raccordement des particuliers est un objectif que l'on ambitionne d'atteindre, pour des raisons économiques, techniques et politiques, pour l'heure nous n'y sommes pas encore mais on espère véritablement pousser cette réflexion. J'invite d'ailleurs les particuliers intéressés à se faire connaître auprès de leurs élus* », confie Agnès Lenne, de la FDE 80.